

22/24 – 27 mars 2017

Salle associative de La Métairie - Remplacement des menuiseries extérieures pour l'amélioration des performances thermiques : approbation du projet, du plan de financement et de la demande de subvention dans le cadre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (D.S.I.L.)

Le rapporteur,

☞ informe du projet de travaux de remplacement des menuiseries extérieures pour l'amélioration des performances thermiques à la salle associative de La Métairie.

Le montant estimé de ces travaux est de 12 500,00 € HT.

☞ informe que ces travaux peuvent être subventionnés dans le cadre de la D.S.I.L. à hauteur de 80% (taux maximum) des dépenses hors taxes, soit 10 000,00 €.

Il est proposé que cette opération puisse être financée de la manière suivante :

- Subvention au titre de la D.S.I.L. :	10 000,00 € HT
- Part communale :	2 500,00 € HT
Soit :	12 500,00 € HT

Le financement de la TVA étant assuré par autofinancement.

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Considérant l'avis favorable émis par la commission mixte "Urbanisme et développement durable - Voirie, travaux et bâtiments - Développement économique et prospective " du 7 mars 2017,

le conseil municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE:

le projet de travaux ;

ADOpte:

les modalités de financement définies ci-dessus ;

SOLLICITE:

la subvention, correspondant à 80% du coût prévisionnel des travaux hors taxes, au titre de la D.S.I.L., soit 10 000,00 € ;

AUTORISE:

le maire à signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier.

VOTE : Unanimité.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,
pour copie conforme,

Le Maire,

Paul Kerdraon.